

### Catégorie C

## Mouvement général de mutations des agents de la catégorie C (FF) CAPN n°7 du 24, 25 et 26 avril 2012

La suppression de milliers d'emplois, essentiellement en catégorie C au cours de ces dernières années, véritable saignée dans les effectifs de la DGFIP, n'est pas sans conséquences négatives sur les conditions de travail, sur les mutations et sur les règles de gestion.

L'impact et les conséquences de ces suppressions se retrouvent dans le projet de mouvement général de 2012, qui apporte satisfaction à un peu plus de 35 % des demandes.

L'analyse des statistiques du mouvement est plus qu'éloquente :

Demandes déposées	2100
Demandes satisfaites	740
Taux de satisfaction	35,23 %
Rapprochements satisfaits (dont 48 au titre de la priorité, 40 en liste normale et 1 sur un autre département)	89
Rapprochements restant en attente à l'issu du projet	188
<b>Mutations</b>	
Province → RIF	16
RIF → Province	124
Province → Province	234
RIF → RIF	297
Nombre de départements fermés	52

52 départements restent donc fermés à la mutation et 188 rapprochements sont toujours en attente !

Les délégués **F.O.-DGFIP** dénoncent un nombre très insuffisant de mutations accordées et surtout un nombre de rapprochements en attente encore et toujours trop important, ceci malgré la mise en place de la priorité rapprochement.

Ce nombre de rapprochements en attente reflète des situations qui ne peuvent se résumer simplement par un chiffre.

<sup>2</sup>

Deux chiffres démontrent d'une manière tristement simple que la situation de la catégorie C ne cesse de se dégrader : après ce mouvement, restent vacants 447,3 postes, soit 274 en région parisienne et 173,3 en province.

Pour **F.O.-DGFIP**, l'Administration, en faisant appel le plus rapidement possible à toute la liste principale et à l'intégralité de la liste complémentaire des AA1 stagiaires, permettra de donner satisfaction à un plus grand nombre de collègues en attente de mutation.

Les représentants **F.O.-DGFIP**, fidèles à leurs principes, ont défendu et évoqué tous les dossiers des agents qui les ont sollicités et leur avaient confié leurs demandes de mutation.

**Les résultats définitifs du mouvement de mutation  
Catégorie C au 1<sup>er</sup> septembre 2012 seront connus  
le jeudi 31 Mai 2012**

L'administration doit ouvrir les possibilités de mutations permettant d'augmenter le taux de satisfaction afin d'atténuer les effets d'une politique de l'emploi où tout le monde est perdant que ce soit le service public ou les agents.

### Les élus **F.O.-DGFIP** en CAPN

David WLODARCZYK - Julie BOILEAU - Tony PLUMAIN  
Constance REMY - Véronique LIAUTAUD - Bruno BRIFFAUD - Claudine GAUTRONNEAU

## Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

La CAP Nationale des agents de catégorie C se réunit cette semaine pour évoquer le projet de mouvement général de mutations de la filière fiscale au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Il faut bien constater que la politique de suppressions d'emplois à la DGFIP atteint aujourd'hui ses limites.

En effet, sur 2 100 demandes, seulement 740 sont satisfaites.

En outre, un examen plus attentif de ce projet démontre que 188 rapprochements restent en attente. C'est inacceptable d'un point de vue social.

Seulement 13 départements de province sont ouverts à la mutation, ce qui là encore pose problème.

Le nombre de mutations de l'Ile-de-France vers la province n'est que de 124 sur un total de 740.

**F.O.-DGFIP** rappelle que, majoritairement, ce sont les plus jeunes agents qui vivent et travaillent en Ile-de-France dans des conditions matérielles rendues difficiles du fait des problèmes rencontrés pour se loger décemment à un coût supportable.

Plus encore que pour les autres catégories, les frais de logement confisquent une part importante d'un pouvoir d'achat déjà faible.

C'est ainsi que certains n'ont d'autre choix que d'effectuer chaque jour des trajets interminables pour rejoindre leur poste de travail.

Cette situation engendre un épuisement physique et moral préjudiciable à une articulation harmonieuse entre vie familiale et vie professionnelle.

C'est pourquoi il est d'autant plus inacceptable qu'aucune solution ne soit véritablement mise en place pour traiter un plus grand nombre de rapprochements

Les agents de catégorie C de la DGFIP subissent, comme les autres agents, des conditions de travail dégradées. S'il s'y ajoute à terme la quasi impossibilité d'obtenir une mutation dans le département de leur choix, c'est aussi leur vie personnelle qui s'en trouvera affectée.

Tous ces éléments créeront à terme une situation préjudiciable aussi bien aux agents qu'au bon exercice des missions de service public de la Direction Générale des Finances Publiques.

C'est pourquoi **F.O.-DGFIP** revendique l'arrêt des suppressions d'emplois ainsi qu'un véritablement traitement social des demandes de mutation.

Les élus **F.O.-DGFIP** à la C.A.P. Nationale C

**BULLETIN  
D'ADHESION**

**FO DGFIP**  
*la force syndicale*

NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° DGI ou N° AGORA : ..... ADRESSE MÈL : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP